

# Histoire

## Écrit

### Épreuve commune

Sujet : « *La question ouvrière aux États-Unis (1860-1953)* »

Pour la cinquième année consécutive, l'épreuve écrite d'histoire s'est déroulée dans le cadre de la Banque d'épreuves littéraires commune aux Écoles normales supérieures (de Paris, Lyon, Cachan), à l'École des chartes et à une vingtaine d'autres grandes écoles désireuses de sélectionner pour leur propre oral des candidats au niveau reconnu. Le jury, en partie remanié par rapport à l'année précédente, était constitué de 48 correcteurs agréés par l'ENS de la rue d'Ulm (22), l'ENS de Lyon (22) et l'École des chartes (4). Ils ont été répartis en 24 binômes ayant pour tâche d'assurer à chaque copie une correction fondée sur les recommandations précises données par les directions des trois écoles précitées. Il s'agissait d'harmoniser les moyennes et les écarts-types des différents groupes, tout en utilisant au mieux la totalité du spectre des 20 points.

Le nombre de candidats ayant composé s'est légèrement tassé, passant de 4 565 en 2013 à 4 538 en 2014, soit un fléchissement de 0,6%. La moyenne générale des notes a été de 9,92 (9,68 en 2013). Les notes inférieures ou égales à 5 ont représenté 14,9% du total des copies (12,9% en 2013), contre 33,6% pour celles allant de 6 à 9 inclus (40,3% en 2013), 30,3% pour celles entre 10 et 13,5 (25% en 2013) et 21,0% pour celles égales ou supérieures à 14 (21,4% en 2013), une petite majorité des candidats obtenant donc une note supérieure ou égale à 10. Ces chiffres montrent un étalement de la notation sur toute la gamme disponible, conformément aux vœux du jury, qui se vérifie dans la catégorie supérieure, où les notes entre 16 et 20 approchent 10% du total. Néanmoins, si la moyenne s'approche de 10 et si les candidats très faibles, ou ayant abandonné dès la première heure, restent très minoritaires, l'augmentation assez sensible, par rapport aux deux derniers concours, du nombre des copies notée entre 1 et 5 mérite de retenir l'attention autant que la progression d'ensemble des résultats.

Le sujet proposé pour la composition d'histoire portait sur l'ensemble de la période du programme d'écrit (« Les États-Unis d'Amérique, de Lincoln à Truman : politique et société »). Il permettait donc de distinguer des candidats ayant des connaissances à la fois larges et précises.

Le libellé du sujet invitait les candidats à définir les termes d'une question ouvrière propre aux États-Unis et d'en étudier l'évolution au cours d'une période d'un siècle qui a vu le passage d'une économie encore essentiellement agraire à une société industrielle complexe, dont résultent la généralisation du salariat (dans l'industrie notamment, mais aussi dans les services), une forte croissance numérique de la classe ouvrière, largement alimentée par l'immigration, et un développement urbain accéléré. Il convenait d'accorder toute sa place à ce contexte général et à la chronologie de son évolution, sans toutefois y noyer le cœur du sujet, ce qu'ont fait trop de copies à court de faits précis.

Ce sujet imposait d'abord de définir la catégorie des ouvriers. Trop de candidats ont semblé avoir du mal à identifier les deux notions essentielles auxquelles renvoie globalement ce terme : le travail manuel et le statut salarié. Peu d'entre eux ont signalé que les ouvriers agricoles entraient dans la définition, et qu'on les rencontrait notamment dans la personne de ceux des anciens esclaves qui n'avaient pas obtenu de terres et n'étaient pas devenus métayers après l'abolition, ainsi que dans celle des *farmers* chassés du Middle West par le *Dust Bowl*, devenus journaliers agricoles dans les camps de Californie, et sollicités par les syndicats ouvriers, à l'époque de la Grande Dépression. Les ouvriers de l'industrie constituaient toutefois le cœur du sujet, mais on doit regretter, là encore, la réduction trop fréquente de l'industrie aux grandes usines mécanisées et, plus généralement, une approche souvent peu curieuse de la dimension concrète du monde du travail.

La mention d'une « question ouvrière » engageait les candidats à mettre en évidence l'existence, la révélation, la reconnaissance d'un problème social spécifique à cette catégorie de travailleurs et comportant de multiples aspects : conditions de travail, conditions de vie, niveaux de rémunération, garantie d'emploi, reconnaissance de droits, notamment celui de réclamer des améliorations de sa condition, et de se mettre en grève et de s'organiser en syndicats pour faire entendre et aboutir ces revendications. Cette question ouvrière ne pouvait être abordée sans prendre en considération les mentalités, cultures et aspirations ouvrières, ainsi que les divisions de la classe ouvrière selon l'origine (Américains de naissance, migrants d'Europe, d'Asie, d'Amérique latine ou du Canada, ancienne et « nouvelle immigration », Noirs du Sud venus travailler dans le Nord ou l'Ouest, Amérindiens, etc.), la religion, le niveau de qualification et l'accès à différents marchés du travail, plus ou moins ouverts, ainsi que le genre et l'âge, le travail des enfants résistant longtemps aux efforts pour l'abolir ou le règlementer. Si le débat historiographique autorisait une certaine latitude d'appréciation, par exemple sur la question de la concurrence entre conscience « ethnique » et conscience ouvrière, il convenait avant tout de poser les termes du débat et, bien entendu, de s'abstenir de céder sans nuance aux clichés sur l'individualisme des ouvriers américains, l'absence de conflits du travail (ils ont été au contraire très nombreux et souvent d'une grande violence au cours de la période) et la faiblesse du fait syndical.

L'introduction devait procéder à cette clarification du sujet afin d'orienter la réflexion sur des pistes pertinentes. En dépit du rappel annuel de la nécessité d'une telle clarification, beaucoup de copies ont commencé sur des bases floues, responsables d'oublis, de digressions inutiles et de hors-sujet. Trop d'introductions maladroites et laborieuses tentent de camoufler par des formules convenues le défaut de réflexion préalable du candidat et l'absence d'une problématique d'ensemble. La justification des articulations du plan, notamment des dates charnières dans les plans chronologiques, trop souvent négligée, constitue une des règles élémentaires de l'exercice. Les introductions ne doivent pas non plus s'éterniser, au risque d'épuiser prématurément le sujet et de se perdre en considérations plus ou moins superflues au lieu de le traiter.

En ce qui concerne la structure générale du devoir, les profondes évolutions ayant touché la période d'un siècle couverte par le sujet faisaient du plan chronologique la solution la plus simple et la plus prudente. Quelques candidats ont réussi à produire d'excellents devoirs selon un plan thématique, mais ils sont très minoritaires car il fallait beaucoup de maîtrise pour y parvenir sans écraser la perspective chronologique et en respectant le contexte de chaque période. Trois phases se dégageaient sans peine dans l'évolution de la question ouvrière :

Une première phase, celle de la naissance de la question ouvrière, s'étend de 1860 à la fin du *Gilded Age*. On pouvait lui donner pour terme l'accession à la présidence de Théodore Roosevelt (1901), point de départ de « l'ère progressiste » au niveau fédéral. De nombreux candidats ont choisi une date un peu plus précoce, et c'était tout à fait admissible à condition de l'expliquer, le progressisme s'étant manifesté dès les années 1890 au niveau des États et des municipalités. Le développement démographique et économique considérable de cette première période s'appuie sur une très forte immigration et sur l'essor de l'industrie, des chemins de fer et d'un capitalisme triomphant. En l'absence de toute législation protectrice, les ouvriers, femmes et enfants compris, connaissent alors pour la plupart des conditions de vie et de travail misérables, éprouvantes et dangereuses. Les premières grèves de masse se heurtent à une répression souvent féroce, les premières fédérations syndicales apparaissent, et des monographies locales ont montré, dès cette époque, l'émergence d'une conscience ouvrière transcendant les clivages « ethniques ». Cette période est caractérisée par une quasi-absence d'intervention des pouvoirs publics fédéraux, étatiques et municipaux, sur fond de darwinisme social et de libéralisme sans frein.

Une deuxième phase, allant de l'arrivée de Théodore Roosevelt à la présidence à 1929, est caractérisée à la fois par l'accentuation de l'essor économique et par les premières initiatives des pouvoirs publics en vue d'améliorer la condition ouvrière et de régler la question emblématique du travail des enfants. Une période d'expansion impressionnante précède l'entrée des États-Unis dans la Première Guerre mondiale, marquée par l'apogée de l'immigration, l'essor de la machine-outil et la standardisation de la production. C'est l'époque du fordisme, formule industrielle et modèle social, mais aussi de la persistance d'une profonde misère ouvrière. L'État fédéral commence à s'immiscer dans la vie économique et sociale et la Première Guerre mondiale lui donne un rôle inédit à cet égard. L'après-guerre voit se lever un mouvement de rejet des « rouges » et de la « nouvelle immigration » qui jette la suspicion sur le mouvement ouvrier et débouche sur les lois des quotas et le ralentissement de la croissance de la population. Les années 1920, marquées par le retrait de l'État fédéral, sont néanmoins une période de prospérité inédite qui voit une frange des ouvriers, notamment ceux qui trouvent dans les grandes entreprises des opportunités d'ascension sociale, accéder à la société de consommation.

La troisième phase, qui s'ouvre avec la crise de 1929 et la Grande Dépression et couvre les présidences démocrates de Franklin Roosevelt et Harry Truman, est marquée par l'engagement du pouvoir fédéral dans la régulation de l'économie et des rapports sociaux. La violence de la crise joue le rôle d'un révélateur et impose une intervention massive de l'État, inédite en temps de paix, que l'entrée en guerre accentue encore. Dans cette redéfinition des rôles, le monde ouvrier bénéficie de mesures protectrices (grands travaux, encadrement de la production, sécurité sociale) et d'une pleine reconnaissance des droits et de la fonction des syndicats, qui connaissent un fort développement, mis en cause toutefois par le Congrès après la Deuxième Guerre mondiale, laquelle a contribué à relancer l'économie et l'emploi, stimuler l'emploi féminin et faire reculer les discriminations à l'embauche. Portés par la prospérité de l'après-guerre, les ouvriers américains atteignent un niveau de vie inédit au moment où le mouvement ouvrier est sous la pression d'une nouvelle *Red Scare* et expurgé de ses éléments suspects de communisme.

Ce découpage a été le plus fréquemment proposé par les candidats, mais les plans chronologiques mal équilibrés n'ont pas manqué. Toutefois, comme chaque année, le déséquilibre des copies tient plus souvent à une mauvaise gestion du temps qu'à des choix discutables de plan. Beaucoup de candidats, trop prolixes au début de leur travail, doivent terminer en catastrophe, expédiant la troisième partie et escamotant la conclusion. On doit rappeler une fois encore ici l'importance de la conclusion, qui doit, non pas résumer les points évoqués dans la copie, mais répondre à la problématique posée en début de devoir, et montrer la capacité du candidat à réfléchir et à tirer les leçons générales du sujet. Il est fortement recommandé de préparer cette conclusion au brouillon, conjointement avec l'introduction. Quant aux transitions entre parties et sous-parties, le jury met les candidats en garde contre la manie consistant à résumer systématiquement et lourdement ce qu'on vient de dire et ce qu'on va désormais exposer, qui rend la lecture indigeste et fait perdre un temps qui pourrait être mieux employé à développer des exemples, à préciser son propos ou à se relire.

Concernant le contenu de la composition, des faiblesses récurrentes doivent être relevées. Des lacunes de fond d'abord : outre la méconnaissance, déjà pointée, de la variété des formes d'industrie et donc de la diversité du monde ouvrier, beaucoup de copies ont donné l'impression d'une surprenante ignorance des formes de l'action ouvrière, au point parfois de confondre grève et manifestation. L'évocation de certains conflits majeurs aurait pu donner lieu à des descriptions plus précises, mettant en lumière leurs ressorts et leurs enjeux, ce qui aurait enrichi et nuancé le propos général. Quant aux syndicats, trop de copies peinent à fonder leur typologie sur des critères pertinents, comme le niveau de qualification de leurs adhérents, leurs options stratégiques et les formes d'action qu'ils privilégient, et leur appliquent des catégories d'analyse sommaires et discutables. Une partie non négligeable des candidats se contente d'ailleurs de connaître

le nom de deux ou trois fédérations syndicales. La dimension d'histoire urbaine du sujet n'a pas toujours été développée suffisamment. Enfin, le sens du sujet a été mal interprété par certains candidats qui l'ont réduit par exemple à une interrogation sur la présence ou non de la question ouvrière au premier plan des préoccupations des autorités et de l'opinion publique. Essayer de démontrer que les Américains ne s'intéressaient pas aux ouvriers ne constituait évidemment pas une réponse satisfaisante, et n'excusait en rien les lacunes des candidats qui s'y sont essayés.

Quant à la forme écrite, la dégradation progressive soulignée par les rapports précédents se confirme malheureusement : syntaxe approximative et orthographe très aléatoire, voire désastreuse, d'une partie des candidats, emploi largement répandu de formules standards, de jargon, voire d'un niveau de langage peu approprié à l'exercice. Il est nécessaire que les candidats soient conscients de la nécessité de maîtriser leur expression écrite et de l'adapter aux exigences du concours.

La composition d'histoire du concours 2014 a permis de vérifier la qualité de la préparation d'un nombre appréciable de candidats et de distinguer d'excellentes copies. Des marges d'amélioration des performances globales existent certainement, et le jury suggère, dans ce but, de mettre l'accent, lors de la préparation, sur la méthode d'exposition autant que sur l'acquisition de connaissances.

## Série Sciences humaines - spécialité

### Explication de texte ou de documents historiques

Le jury a évalué 870 copies. La moyenne des notes, qui sont allées de 00,5/20 à 20/20, s'est élevée à 9,16/20 et l'écart-type a été de 4,14. Indépendamment des notes qu'ils ont attribuées pour classer les candidats, les correcteurs ont eu le sentiment d'une baisse de niveau par rapport à l'année passée.

Démosthène, l'orateur grec le plus connu, étant une des sources principales pour la connaissance du IV<sup>e</sup> s., sur lequel portait le programme de 2013-2014 (« Le monde grec de 432 à 323 »), le texte ne devait pas surprendre les candidats. Celui-ci, constitué de deux passages de la *Troisième Olynthienne* (4-8 et 10-11), concernait la partie la mieux connue de l'histoire de ce siècle, en raison notamment de l'abondance des sources rhétoriques, mais aussi la plus sujette à discussion, précisément à cause de la nature même des sources dont la lecture a rarement été exempte de biais idéologiques. Ce texte présentait l'avantage de permettre de mobiliser des connaissances aussi bien sur la situation diplomatique et militaire dans le monde grec au milieu du IV<sup>e</sup> s., au moment où commence l'émergence du royaume de Macédoine comme puissance (fait majeur de l'histoire de ce siècle), que sur la situation politique et sociale de la principale cité grecque, Athènes.

#### Introduction

Rappelons que l'introduction doit livrer certains éléments extérieurs au texte (nature, date, auteur, contexte des événements, contexte de rédaction...) qui permettent de l'éclairer, éventuellement une analyse concise de son contenu et sinon une "problématique" (qui ne doit pas prendre la forme d'une succession de questions) du moins l'explicitation d'un axe d'étude, et l'annonce du plan du développement.

Le **contexte historique général** est triple. Il s'agit d'abord de **la naissance de la puissance macédonienne et de ses répercussions sur le monde grec**. Le royaume de Macédoine, dont le berceau territorial est constitué d'une part des vastes plaines de Bottie (ou Émathie) et de Piérie qui débouchent sur le golfe Thermaïque (Basse-Macédoine) et, d'autre part, plus à l'ouest, des piémonts du Pinde (Haute-Macédoine), appartient au monde grec. Non seulement les Macédoniens parlaient un dialecte grec, comme l'a abondamment prouvé l'épigraphie, mais leurs souverains, les Argéades ou Téménides, prétendaient même être des Héraclides, c'est-à-dire des descendants d'Héraclès. Souvent victime d'incursions de ses voisins belliqueux et en proie à des forces centrifuges, ce royaume n'a pas été un acteur majeur sur la scène du monde grec pendant l'époque archaïque et le début de l'époque classique et n'a, en tout cas, guère retenu l'attention de nos sources. Il n'en va plus de même à partir du règne de Philippe II (359-336) qui transforma profondément son royaume. Après avoir assuré la sécurité de la Macédoine par des campagnes militaires conjuguées à une habile diplomatie, et la sûreté de son pouvoir personnel par l'élimination de la plupart des prétendants possibles (359-356), Philippe consacra son énergie, qui paraît avoir été considérable, à deux activités : les conquêtes territoriales (la superficie du territoire du royaume a plus que doublé sous son règne) et l'organisation du royaume : unification (sédentarisation et intégration des tribus de Haute-Macédoine, brassage des populations, mise au pas de l'aristocratie macédonienne), urbanisation et administration (réforme de l'armée, organisation de la vie de cour et de l'appareil d'État). S'il est difficile de définir à partir de quel moment les Grecs des cités ont pris conscience de l'émergence de cette puissance et de sa dimension impérialiste (très tôt en ce qui concerne Démosthène, selon ses dires

– mais rien ne nous oblige à le croire...), il est possible en revanche de préciser les étapes de l'expansion macédonienne entre 357 et 349, date de notre texte. Cette expansion s'est faite dans trois directions : le contrôle du littoral (prises de Pydna en 357, de Potidée en 356 et de Méthônè à l'été 354, cités grecques qui étaient ou avaient été des alliées d'Athènes) ; la conquête de l'Est aux dépens autant des Grecs installés depuis longtemps sur les rivages septentrionaux de l'Égée (prise d'Amphipolis en 357, de Nestos, Abdère et Maronée, en 353) que des Barbares qui occupaient l'intérieur du pays, les Thraces, notamment de 356 à 351 ; en direction de la Grèce centrale à partir de 353 (Thessalie et Guerre sacrée). En 349, la Macédoine est devenue une puissance inquiétante. **La situation générale dans le reste du monde grec et surtout en Grèce centrale** est également utile à la contextualisation du texte. La première moitié du IV<sup>e</sup> s. a été marquée par plusieurs conflits dont le point commun est la recherche, par une cité importante, de l'hégémonie sur le monde grec égéen : Sparte (de 404 à 371), Thèbes (de 371 à 362) et Athènes. La connaissance de la situation de la Grèce centrale est particulièrement utile à la compréhension du texte (Guerre sacrée). Enfin, **la situation interne à la cité d'Athènes** est le dernier élément de contextualisation à prendre en considération. Comme la plupart des cités grecques, Athènes était administrée par une Assemblée, un Conseil et des magistrats. Depuis le rétablissement de la démocratie en 403, le régime n'a plus été véritablement contesté à Athènes et la vie politique fut plus traversée par des clivages qui reposaient, pour dire les choses simplement, sur une opposition sociale entre riches et pauvres, s'exprimant principalement dans le domaine de la politique extérieure, que sur la défense ou la contestation du régime. Ce dernier était une démocratie directe dans laquelle le pouvoir de décision se trouvait entre les mains de l'Assemblée du peuple qui rassemblait potentiellement tous les citoyens souhaitant y participer. En pratique, sur les quelque 30 000 citoyens que pouvait compter Athènes au milieu du IV<sup>e</sup> s., 6 000 environ devaient participer à la quarantaine ou cinquantaine de séances de l'Assemblée du peuple qui se tenaient chaque année ; c'était en tout cas le *quorum* requis pour certains votes. Outre les cinq-cents bouleutes tirés annuellement au sort parmi les citoyens volontaires de plus de trente ans pour composer le Conseil (Boulè), qui préparait les séances de l'Assemblée (Ecclésia) et dont une partie des membres assurait la permanence du pouvoir politique, la politique de la cité était conduite, de fait, par les orateurs qui, par leur éducation, leur renom et leur talent réussissaient à se faire entendre à l'Assemblée et à emporter l'adhésion du peuple par leurs harangues. Démosthène était l'un d'entre eux et la *Troisième Olynthienne* l'une de ses harangues. Quant à la vie politique, elle peut être schématisée par une opposition entre deux options : une politique belliciste et volontiers impérialiste qui rencontrait la faveur de la partie la plus pauvre de la population civique voyant dans la guerre des possibilités de solde et de butin ; une politique pacifiste qui plaisait aux possédants sur lesquels pesait le coût des campagnes militaires. Depuis 357, et plus encore depuis 355, c'est cette seconde option qui l'emportait. Mais depuis 351, date de la *Première Philippique*, Démosthène dénonçait cette politique.

La **nature du document** ne devait pas poser de difficulté particulière aux candidats. Outre sa correspondance (du reste le plus souvent apocryphe), les écrits attribués à Démosthène relèvent de deux genres, les plaidoyers et les harangues. Alors que les premiers ont été écrits pour être prononcés devant un tribunal, les seconds, dans lesquels se range notre texte, sont censés avoir été écrits en vue d'une prise de parole à l'Assemblée du peuple. Les trois *Olynthiennes* (349-348) sont, avec les quatre *Philippiques* qui leur sont à peu près contemporaines (351-340), les plus connues des dix-sept harangues qui nous sont parvenues sous le nom de Démosthène. Elles ont d'ailleurs le même objectif principal : inciter les Athéniens à résister aux entreprises de Philippe.

La **date du texte** a donné lieu à discussions. Dès l'Antiquité, on a supposé que la *Troisième Olynthienne* avait été prononcée après l'envoi de premiers secours à Olynthe. Mais il est à peu près certain qu'il n'en est rien et que le texte, comme les deux précédentes *Olynthiennes*, date de **349** (plus précisément de la fin de l'été) et cette date ne devait pas être ignorée des candidats, le siège d'Olynthe étant un des repères chronologiques importants du programme.

Si plusieurs des harangues du corpus démosthénien sont des apocryphes, il n'est pas douteux que **l'auteur du texte** soit assurément Démosthène et l'authenticité de la *Troisième Olynthienne* n'a jamais été sérieusement mise en doute. La biographie de cet auteur, l'une des sources majeures du programme, devait être bien connue des candidats. Aussi la surprise du jury a-t-elle été grande lorsqu'il a pu lire dans certaines copies qu'il s'agissait d'un auteur latin. Né en 384 dans une famille aisée, Démosthène perd son père à l'âge de sept ans. Ses tuteurs dilapident le patrimoine familial et le jeune homme est quasiment ruiné à sa majorité. Il étudie donc la rhétorique, peut-être auprès du grand maître de l'époque en la matière, Isée, afin de pouvoir poursuivre ses tuteurs en procès. Il obtient gain de cause en justice contre eux, mais ceux-ci ayant organisé leur insolvabilité, Démosthène ne rentre pas en possession de la fortune paternelle. C'est ainsi qu'il est conduit, pour vivre, à exercer la profession de logographe qui consiste à écrire les plaidoyers des justiciables qui ne se sentent pas capables de les composer eux-mêmes. Il acquiert assez vite une grande réputation comme "avocat d'affaires", si l'on peut oser une comparaison avec une réalité moderne. Bientôt (355), il est aussi engagé dans des procès politiques, sans qu'il soit assuré que le choix des causes ou des personnes défendues doive être mis en relation avec des orientations politiques personnelles. De fait, celles-ci ne commencent à être discernables qu'à partir du moment où il compose aussi des harangues (354), mais ce n'est pas avant 351, date de la *Première Philippique*, que l'on est assuré de positions résolument bellicistes de la part de Démosthène.

Le **contexte immédiat** du discours est la menace que fait peser Philippe sur la ville d'Olynthe depuis 349, mais comme il est question de cette situation dans le texte, il est préférable de réserver au développement les éléments d'explication relatifs à cette affaire.

L'on peut proposer cette **analyse du texte** : §§ 4-5 : Démosthène rappelle aux Athéniens « quelques faits antérieurs » qui ne sont pas sans similitude avec la situation présente et dont il faut tirer la leçon ; §§ 6-8 : Démosthène analyse la situation présente : elle nécessite d'envoyer des secours aux Olynthiens ; §§ 10-11 : Démosthène expose la condition préalable à cette intervention : l'abrogation de lois relatives au *théorikon*, le fonds des spectacles, et au service militaire.

Le **plan du commentaire** pouvait aussi bien suivre l'analyse du texte, avec le risque de paraphrase inhérent à cette démarche, qu'adopter une recomposition thématique, avec, cette fois, le risque de verser dans la dissertation ou, pire, la récitation de cours à propos du texte, en perdant de vue celui-ci. Bien entendu, les bons candidats ont pu suivre l'une ou l'autre des deux démarches sans verser dans l'un ni dans l'autre de ces travers. Dans tous les cas, le commentaire devait permettre de mettre à jour les centres d'intérêt de ce texte qui est utile à la connaissance historique des institutions et de la vie politique athéniennes comme à celle de la situation diplomatique et militaire du monde grec au milieu du IV<sup>e</sup> s.

#### **Ce que l'on devait trouver dans une bonne copie.**

Contexte : Montée en puissance de la Macédoine, surtout depuis 356, sous la conduite de son nouveau roi Philippe (avènement en 360/359, mais on a pensé qu'il pouvait n'être que régent jusqu'en 356) : prises d'Amphipolis et de Pydna (357), de Potidée (356) et de Méthonè (354) ; conquêtes en Thrace ; intervention dans la Guerre sacrée (353-352) et prise de contrôle de la Thessalie. Situation à Athènes : Guerre des alliés (357-355), politique "pacifiste" d'Eubule (depuis 355).

Auteur : la biographie de Démosthène (384-322) devait être connue. Il n'était évidemment pas nécessaire, en introduction, d'en dérouler le fil jusqu'à son trépas.

Nature et date du texte : la nature du texte (harangue) et sa date – délibérément non indiquée – devaient être connues ; les candidats devaient avoir conscience qu'il s'agit d'un discours prononcé devant le peuple.

Annonce d'un plan.

#### **Développement**

Parmi les différents plans possibles, on peut retenir un plan suivant la progression du texte ou un plan thématique :

Plan suivant la progression du texte

I./ Il faut tirer les leçons du passé...

A./ La situation en Thrace en 351

B./ La réaction trop lente des Athéniens

C./ Les raisons et les conséquences de cette occasion perdue

II./ ...et donc envoyer des secours aux Olynthiens...

A./ Un *kairos* à saisir

B./ La situation d'Olynthe

C./ La nécessité d'intervenir découle autant de principes moraux que de l'analyse des rapports de force

dans le monde grec

III./... ce qui suppose d'abord de s'en donner les moyens

A./ Instituer des Nomothètes

B./ Abroger la loi sur le *théorikon* (ou *théorikon*)

C./ Restaurer le service militaire

Plan organisé en fonction des centres d'intérêt principaux du texte :

I./ La situation diplomatique et militaire

A./ La Thrace et le contrôle de la route du grain

B./ La Chalcidique : une puissance hostile à Philippe au cœur des possessions de Philippe

C./ La Grèce centrale et la protection de l'Attique

II./ Le fonctionnement des institutions et la vie politique athéniennes

A./ Les prises de décisions politiques à Athènes : le fonctionnement de l'Assemblée

B./ Les clivages politiques

C./ Le recours à une commission de Nomothètes pour se garantir d'une *graphè para nomôn*

## Éléments de commentaire

Quel que soit le plan adopté, le texte pouvait appeler les éléments suivants de commentaire.

« **Philippe** » (l. 3, 10, 14, 19-21, 31). Philippe était le plus jeune fils du roi Amyntas III de Macédoine (c. 393-370/69). À la mort de son frère Perdikkas III (365-360/59), Philippe exerça la régence pour le compte de son neveu Amyntas IV. Mais, de fait, l'enfant ayant sans doute alors moins de trois ans, Philippe régna. Parvenu à la majorité (14 ans), Amyntas eut la sagesse de ne pas faire valoir ses droits à exercer la royauté et de se contenter d'épouser une fille de Philippe. À l'époque du discours de Démosthène, Philippe apparaît comme le plus puissant homme d'État du monde grec et le meilleur général de sa génération.

« **on vous annonça, il y a de cela trois ou quatre ans, que Philippe était en Thrace, qu'il assiégeait Héraionteichos. C'était au mois de Maimactérian** » (l. 3-4). Héraionteichos est une localité située dans la *chôra* de Périnthe, sur la rive nord de la Propontide (mer de Marmara). Le nom de ce bourg (*teichos* = le rempart) indique qu'il est fortifié ; peut-être même s'agit-il principalement d'un fort. Cette place avait été occupée par des Thraces du roi Kersébléptès (ou Kersobleptès) et l'on sait par d'autres sources que c'est à la demande des cités de Périnthe et de Byzance (alors en fort mauvais termes avec Athènes) menacées par des incursions thraces (le roi Kersébléptès est alors l'allié d'Athènes) que Philippe avait rebroussé chemin en 352, parcourant près de mille kilomètres des Thermopyles à la Thrace. L'enjeu essentiel pour Athènes est le contrôle de "la route du blé". Athènes n'a pratiquement jamais été autosuffisante sur le plan de la production de céréales. Elle en importe de grandes quantités, dont une part prépondérante en provenance du Bosphore Cimmérien (actuelle Crimée) avec les souverains duquel elle veille à entretenir les meilleures relations possibles. Ce grain doit nécessairement emprunter les Détroits (Bosphore et Hellespont), d'où l'attention extrême que porte Athènes à ce qui se passe dans cette partie de la Thrace. En outre, la possession d'Héraionteichos par les amis thraces d'Athènes était de nature à lui permettre de menacer la Chersonèse de Thrace (presqu'île de Gallipoli) où avaient été installés, à une centaine de kilomètres d'Héraionteichos, des clérouques (colons garnisaires) athéniens en 353/2, précisément pour contrôler l'Hellespont. En ce qui concerne la datation, si l'on compte en durée, cela fait bien trois ans, au moment où Démosthène s'exprime, qu'a eu lieu cette affaire ; si l'on compte en années civiles athéniennes, cela fait quatre ans (ou quatre archontats, chaque année prenant, à Athènes le nom d'un magistrat, l'Archonte éponyme). La date précise du siège d'Héraionteichos nous est donnée ici par Démosthène : le mois de Maimactérian correspond à peu près à novembre (de l'année 352).

« **on décréta de mettre à la mer quarante trières, d'embarquer les citoyens au-dessous de quarante-cinq ans, de lever soixante talents** » (l. 5-7). Une trière est un navire de guerre rapide à trois rangs de rameurs qui embarque un équipage de 200 hommes environ dont 174 rameurs. Une grande partie de ces rameurs est composée de métèques (étrangers ayant obtenu le droit de résidence à Athènes) mais aussi de citoyens pauvres et de mercenaires. Théoriquement, les citoyens athéniens sont mobilisables de 18 à 59 ans. Les citoyens au-dessous de 45 ans (en fait, ceux âgés de 20 à 45 ans) sont ceux qui sont mobilisés pour les expéditions lointaines et que nos sources appellent les « hoplites du catalogue ». Ceux qui sont âgés de 18 à 20 et de 45 à 59 ans constituent la réserve chargée plus particulièrement de la défense du territoire et surtout des villes d'Athènes et du Pirée. Depuis plusieurs décennies, les Athéniens répugnaient à faire campagne eux-mêmes, surtout au loin, et recouraient de plus en plus souvent à des mercenaires. Le développement du mercenariat est d'ailleurs un phénomène qui touche l'ensemble du monde grec depuis la fin du V<sup>e</sup> siècle. Le fait que soient mobilisés des citoyens indique l'importance de l'enjeu pour les Athéniens. Les frais de l'expédition sont couverts par la levée d'un impôt de guerre, l'*eisphora*. Les *eisphorai* sont des impôts exceptionnels sur le capital. Elles nécessitent un décret et frappent toute la population, y compris les mineurs, sauf les plus pauvres qui en sont exemptés. La date d'apparition est débattue, mais remonte sans doute au cours de la guerre du Péloponnèse ; bien que d'un assez faible rendement (elle ne dégage qu'une soixantaine de talents) cette imposition est impopulaire car elle ne permet pas de faire étalage de générosité, frappant tout le monde au même taux (sans doute 1% en l'occurrence). Sa perception a été modifiée en 378/7 : désormais les plus riches doivent en faire l'avance. Nous avons dans ce passage l'une des rares mentions du rapport de l'*eisphora*. Le talent est d'abord une mesure pondérale (censément la charge que peut porter un homme ; à Athènes : 25,86 kg) puis, notamment ici, une unité de compte représentant 6 000 drachmes qui pouvait prendre, par exemple, la forme de 1 500 pièces de quatre drachmes (tétradrachmes). La solde d'un marin étant de quatre oboles par jours et une drachme valant six oboles, il y a de quoi solder les 6 800 marins pendant 80 jours. Mais la solde des marins ne représentait pas la totalité du coût d'une expédition et l'on peut penser que la somme levée ne permettait guère qu'un mois de campagne. Il ne s'en agit pas moins d'une réaction très énergique d'Athènes, tant par la qualité des hommes mobilisés que par le recours à l'*eisphora*. Mais l'application de cette décision énergique fut différée.

« **Puis, l'année en cours s'acheva ; Hécatombaiôn, Métageitniôn, Boèdromiôn ; ce fut à peine en ce dernier mois, après les Mystères...** » (l. 7-8). Démosthène énumère les mois du calendrier rituel, hérités de l'époque archaïque. L'année commençait à la fin juin (à la nouvelle lune succédant au solstice d'été). Hécatombaiôn, le « mois des hécatombes », au cours duquel était fêtée la grande fête "nationale" des Panathénées, correspond environ à juillet. Métageitniôn correspond à peu près à août. Boèdromiôn, qui tirait son nom de la fête des Boèdromies en l'honneur d'Apollon, correspond environ à septembre. C'est effectivement en Boèdromiôn qu'ont lieu les Grands Mystères (à propos desquels il n'y avait nullement lieu de faire, comme dans plusieurs copies, un développement sur la parodie dans laquelle fut impliqué Alcibiade en 415). Il s'agit de la fête annuelle en l'honneur de Déméter et Korè qui se déroule dans leur grand sanctuaire d'Éléusis (qui est le nom du lieu et non pas de la divinité, comme trop souvent écrit dans les copies), sur le territoire athénien. Tous les Grecs, quelle que soit leur condition, peuvent y participer. Si l'on

ne pouvait attendre de la plus grande partie des candidats toutes ces précisions concernant les mois du calendrier athénien, il est toutefois regrettable que le jury ait trouvé dans plusieurs copies qu'Hécatabaiôn, Métagetniôn et Boèdromiôn étaient des villes prises par Philippe, interprétation qui est inconciliable avec le texte.

**« que vous fîtes partir Charidème avec dix vaisseaux vides de troupes et cinq talents d'argent » (I. 8-10).**

Charidème d'Oréos est un condottiere eubéen qui fit partie de l'entourage des rois thraces Kotys et Kersébléptès. Il servit Athènes à plusieurs reprises et fut même naturalisé athénien. Voici le portrait qu'en donne G. Glotz : « ce capitaine d'aventures était le type même du condottiere sans patrie, sans scrupules, vantard, lubrique, se jouant de toutes les difficultés avec une désinvolture qui fait de la perfidie un art. Il sert si bien Athènes pendant la guerre de Chalcidique, qu'il obtient en récompense le droit de cité »<sup>1</sup>. Il n'était pas tenu en grande estime par Démosthène puisqu'il avait plaidé, un an plus tôt, contre lui (*Contre Aristocratès*), mais il paraissait compétent. C'est ainsi qu'il est élu stratège en 351 et envoyé dans l'Hellespont avec la charge de sécuriser la "route du blé". Des vaisseaux vides de troupes sont des vaisseaux sans infanterie. Cela suppose donc qu'il incombe à Charidème de lever des troupes mercenaires.

**« C'est qu'on vous avait annoncé que Philippe était malade ou même mort – les deux nouvelles ont couru – et là-dessus vous aviez, Athéniens, jugé le secours inutile et renoncé à l'expédition » (I. 10-12).** La nouvelle de la maladie ou de la mort de Philippe a en effet couru à cette époque, soit que le roi fût en effet tombé malade et qu'on eût cru que ses jours pouvaient être comptés, soit qu'il en eût fait courir intentionnellement le bruit. La manière dont Démosthène rappelle les faits (« on vous avait annoncé », « les deux nouvelles ont couru », « vous aviez, Athéniens, jugé utile ») marque une prise de distance de l'orateur, comme s'il voulait donner à penser que, pour sa part, il n'avait pas été dupe. Rien cependant dans nos sources n'indique qu'il ait alors mis en doute la nouvelle de la maladie ou de la mort du roi. De fait, il semble bien que le siège d'Héraionteichos par les Macédoniens ait été momentanément levé.

**« Si nous avions alors envoyé là-bas les secours que nous avons votés, Philippe ne nous causerait pas tant d'ennuis, à présent qu'il est tiré d'affaire » (I. 13-14).** Faute d'avoir envoyé les secours prévus, les Athéniens n'ont pu empêcher Philippe de prendre Héraionteichos. Mais le roi a rendu aussitôt cette bourgade aux Périnthiens et est rentré en Macédoine. Dès lors, si l'on comprend bien que les intérêts athéniens aient été desservis dans cette affaire puisque cette position stratégique échappait à leur allié thrace pour revenir à Périnthe, on voit mal cependant en quoi la mise en échec du siège d'Héraionteichos en 351 (la place tombe au printemps ou à l'été 351) aurait pu être de nature à empêcher Philippe de causer « tant d'ennuis » dans les mois suivants. Mais il est vrai que les ennuis que cause Philippe à Athènes sont multiples : la flotte macédonienne attaque notamment un convoi de grain en route pour Athènes et même la trière sacrée qui doit conduire une théorie athénienne à Délos ; elle ravage les îles de Lemnos et d'Imbros, jalons importants sur la "route du blé", ainsi que le rapporte Démosthène dans la *Première Philippique* (351).

**« Mais aujourd'hui l'occasion d'une nouvelle guerre vient à nous, et, si j'ai rappelé le passé, c'est à cause de cela, pour vous éviter les mêmes fautes » (I. 15-17).** Le procédé qui consiste à chercher dans les exemples ou les contre-exemples du passé des indications sur l'attitude à suivre présentement, assez largement répandu chez les orateurs attiques du IV<sup>e</sup> s., est particulièrement prisé par Démosthène, d'ailleurs passionné par l'histoire de sa cité, qu'il connaissait bien (il savait par cœur, paraît-il, la *Guerre du Péloponnèse* de Thucydide) tout en l'accommodant souvent à sa façon. On notera que l'occasion perdue de 351 est présentée comme une faute dont, bien qu'elle soit collective, résultant d'une délibération de l'Assemblée, Démosthène n'entend nullement prendre sa part.

**« Qu'allons-nous faire de cette occasion, Athéniens ? » (I. 17) :** L'occasion opportune (*kairos*) est une notion grecque importante à la croisée du temps et de l'action. Le *kairos* a même été divinisé et représenté sous la forme d'un jeune homme avec une touffe de cheveux, qu'il faut savoir reconnaître quand il passe pour le saisir par les cheveux. Dans les domaines politique et militaire, le *kairos* est essentiel. Thucydide, dont la lecture a marqué Démosthène, lui accorde une grande place. Le jury a eu la satisfaction de lire, dans plusieurs copies, des développements intéressants sur cette notion.

**« Si vous n'envoyez pas des secours avec tous les moyens dont vous disposez, réfléchissez : vous aurez, en fait, conduit vos opérations au profit de Philippe » (I. 17-19).** L'argument, qui peut passer pour douteux ou du moins excessif, n'en est pas moins un des *leitmotifs* de Démosthène dans les *Philippiques* et les *Olynthiennes*. Il procède d'une analyse de la situation par Démosthène selon laquelle le contraste entre l'activité débordante du roi de Macédoine et la passivité des Athéniens conduit à une évolution inexorable de leurs rapports de force en défaveur d'Athènes.

**« Il existait là-bas une puissance de quelque importance, celle des Olynthiens [...] or, cet événement, dont tout le monde parlait, vient précisément de se réaliser, peu importe comment » (I. 19-26).** Olynthe est la principale cité de la péninsule de Chalcidique, hellénisée depuis l'époque archaïque. En 432, Olynthe avait fédéré la plupart des cités de Chalcidique (une trentaine) dans un système d'alliance (*symmachia*) dont elle assurait la coordination (*hégémonie*), dans le but de soustraire ces cités à l'impérialisme athénien. Depuis, cette confédération avait oscillé, de plus ou moins bon gré, entre diverses alliances : l'alliance spartiate lui avait été imposée en 379 par Sparte ; dans les années 360, la confédération était entrée dans l'alliance athénienne ; vers 356, pour contrer l'impérialisme athénien résurgent, la Ligue de Chalcidique était passée dans la mouvance de Philippe et Olynthe avait été payée de cette orientation nouvelle par l'octroi, par Philippe, de Potidée, sa voisine sous contrôle athénien dont le roi venait de s'emparer ; mais bientôt les Olynthiens comprennent qu'ils n'ont de plus grande menace à craindre que leur allié macédonien et, à l'instigation d'Olynthe, la Ligue de Chalcidique rompt son alliance avec Philippe pour se

<sup>1</sup> G. Glotz, *Histoire grecque*, t. III, 1936, p. 183.

rapprocher d'Athènes en concluant une paix séparée, contraire au pacte qui lie la Chalcidique à la Macédoine, avec probablement la reconnaissance implicite par Athènes de la possession par Olynthe de Potidée (sans doute dans l'hiver 352/351). En représailles, Philippe, au retour d'une expédition contre les Thraces en 351, ravage les territoires chalcidiens. En 349, Philippe trouva un prétexte pour attaquer. Il exigea d'Olynthe l'extradition ses deux demi-frères Arrhidée et Ménélas qui y jouissaient, depuis longtemps peut-être, du droit d'asile ; l'exigence était inacceptable et ne fut donc pas acceptée. Philippe prit prétexte du refus pour envahir la Chalcidique dans l'été 349. Les cités de Chalcidique, terrorisées ou achetées, lui ouvrirent leurs portes sauf Olynthe et Stagire qui furent assiégées. Olynthe demanda immédiatement aux Athéniens de transformer le traité de paix de 351 en traité d'alliance et en attendit des secours.

« **pour ne rien dire du déshonneur que nous encourrions si nous faiblissions tant soit peu** » (I. 28-29). Il est très courant, dans les harangues des orateurs attiques de mêler ainsi les arguments moraux aux considérations les plus pragmatiques.

« **il y a un danger que j'aperçois, un sérieux danger qui résulterait de là, étant données les dispositions des Thébains à notre égard et la situation désespérée des Phocidiens** » (I. 29-31). L'idée de Démosthène est qu'il faut combattre Philippe pendant qu'il est occupé dans le nord de l'Égée pour ne pas lui laisser la disponibilité de revenir en Grèce centrale se mêler de la guerre sacrée, c'est-à-dire d'aider les Thébains contre les Phocidiens (qui ne sont pas les habitants de la cité de Phocée ni ceux d'une improbable cité nommée Phocidie, comme le jury a pu le lire dans plusieurs copies). Les dispositions des Thébains à l'égard d'Athènes ont rarement été favorables. Dès l'orée de l'époque classique Athènes a été l'alliée de la cité béotienne de Platées, voisine et ennemie héréditaire de Thèbes. Et les Thébains furent les ennemis des Athéniens très régulièrement, en particulier pendant les guerres médiques et la guerre du Péloponnèse, davantage même que les Spartiates, puisqu'ils proposèrent, en 404, qu'Athènes vaincue fût purement et simplement détruite. Cette hostilité ne devait prendre réellement fin qu'en 339 lorsque Démosthène parvint à convaincre ses concitoyens de faire alliance avec les Thébains, désormais menacés à leur tour par Philippe. Quant aux Phocidiens, après la lourde défaite que leur avait infligée Philippe à la bataille du Champ de crocus (printemps 352) où ils perdirent 6 000 combattants auxquels s'ajoutent les 3 000 prisonniers de guerre que Philippe fit noyer comme étant sacrilèges, l'on peut dire qu'à la date du discours ils attendaient, terrés dans leurs montagnes, le coup de grâce.

« **Mais, me dira-t-on, nous sommes d'accord pour expédier un secours, et nous allons l'expédier. Seulement, comment y parvenir ? Voilà ce qu'il faut nous dire** » (I. 33-35). Le procédé rhétorique qui consiste à imaginer la réponse de l'interlocuteur ou de l'auditoire pour faire avancer l'argumentation est d'un usage courant dans l'art oratoire attique et Démosthène en fait souvent usage.

« **Ne vous étonnez donc pas, Athéniens, si je propose une chose qui semblera paradoxale à beaucoup d'entre vous. Instituez des Nomothètes. Mais n'apportez pas devant eux de lois nouvelles, – vous en avez bien assez –, abrogez plutôt celles qui sont nuisibles pour le moment** » (I. 35-38). Lorsque la démocratie fut rétablie en 403, après l'effroyable tyrannie des Trente, les Athéniens établirent une commission de Nomothètes (« Législateurs ») qui travailla jusqu'en 399 pour publier les lois après les avoir révisées. Dès lors, les Athéniens distinguèrent nettement entre deux formes de législation : les *nomoi* et les *psèphismata*. Alors que le *nomos* est une législation générale de durée indéfinie, le *psèphisma* est une législation d'espèce, dont la durée est limitée à son exécution. Les lois ayant été fixées et publiées, il ne revenait plus à l'Assemblée qu'à promulguer des décrets – lesquels ne devaient pas contrevenir aux lois. La modification des lois existantes ou leur abrogation, de même que la promulgation de lois nouvelles, relevaient désormais d'une procédure très lourde qui passait par la création d'une commission de Nomothètes désignés parmi les Hélistes (6 000 citoyens désignés par le sort annuellement parmi les volontaires de plus de trente ans et dans lesquels étaient puisés les juges des tribunaux athéniens). Le paradoxe annoncé par Démosthène (c'est un procédé oratoire courant visant à provoquer la surprise et mobiliser l'attention de l'auditoire) vient de ce que, dans une situation d'urgence qui réclame une action militaire, l'orateur demande aux Athéniens de s'engager dans un processus législatif un peu long. Trop de candidats ont fait un contresens sur les « nomothètes », confondus avec des *néodamodes* ("nouveaux citoyens" à Sparte) ou définis à tort comme des soldats pauvres ou des mercenaires.

La mention des « **lois sur le fonds des spectacles** » qui « **partagent les crédits de guerre entre ceux qui ne servent pas, sous le titre d'indemnités de spectacle** » (I. 39-41) renvoie à la législation mise en place en 355 par Eubule. Nous ne savons presque rien de cet homme politique, si ce n'est qu'il fut le négociateur de la paix, peu glorieuse, mettant fin en 355 à la guerre des alliés et qu'il exerça, de 355 à 350, la charge de préposé au *théorikon* donnant à cette magistrature jusqu'alors sans éclat une dimension nouvelle qui lui assura pendant plusieurs années une place prépondérante parmi les dirigeants de la cité. Sa politique, en revanche, nous est bien connue. Il partageait les analyses qu'avait développées Xénophon dans son traité des *Revenus (Poroï)* selon lesquelles Athènes devait vivre de ses ressources propres et donc renoncer à exploiter des alliés et à faire la guerre. Sans doute adhérait-il aussi aux vues pacifistes développées par l'orateur Isocrate, notamment dans son *Sur la paix* de 356, qui relayaient le mécontentement des possédants, en particulier les 1 200 plus riches citoyens qui devaient avancer à la cité les ressources de l'impôt de guerre (*eisphora*) et à qui incombait, dans le cadre des symmories triérarchiques (sorte de regroupement de contribuables riches), l'armement de la flotte de guerre athénienne. Le *théorikon* (et non le *theàtrikon* comme l'écrivent plusieurs candidats) était, dans le budget – s'il est permis d'user d'un terme si étranger aux conceptions et aux pratiques grecques – athénien, un fonds destiné à fournir aux plus pauvres leur place au spectacle (et non, comme l'ont lu des correcteurs, un moyen de payer les intermittents du spectacle !) : on leur fournissait une allocation destinée à compenser la perte d'une journée de travail. Mais l'usage qui en était fait (il servit bientôt à faire au peuple des distributions d'argent à l'occasion des fêtes) n'était pas sans contenu politique : il s'agissait d'acheter la paix sociale. Il

semble qu'assez couramment les recettes, principalement fiscales, de la cité aient excédé ses dépenses. Jusqu'à ce qu'Eubule arrivât aux affaires, les Athéniens étaient libres de l'emploi de ces excédents budgétaires, que les Athéniens appelaient « excédents de l'administration » (*ta périonta tès dioikèséōs*), mais, depuis 378, une partie au moins de ces sommes était affectée à la caisse du *stratiôtikon* (caisse militaire) créée peut-être à cette époque par l'homme d'État Callistratos d'Aphidna. La réforme mise en place par Eubule consista à supprimer cet avantage donné au *stratiôtikon* en décidant que tous les excédents budgétaires devaient désormais être affectés au *théorikon*. C'était, en pratique, s'interdire toute action militaire d'envergure. Cette réforme avait pris, semble-t-il, la forme d'une loi (*nomos*) qui interdisait (sous peine de mort s'il faut en croire le sommaire de Libanios de la *Première Olynthienne*) de transférer les excédents budgétaires du *théorikon* vers le *stratiôtikon*.

« **quelques-unes de celles qui se rapportent au service militaire** » (I. 39-40). L'allusion n'est pas claire et l'on ne voit guère à quelle législation relative au service Démosthène veut s'en prendre. Mais il insiste, dans de nombreux discours, pour que les Athéniens fassent campagne eux-mêmes et a proposé, dans sa *Première Philippique*, que soit constituée une armée permanente dont un quart de l'effectif soit civique.

« **Une fois les lois abrogées [...] indispensable** » (I. 43-45). Il est évident que Démosthène n'entend pas s'exposer en demandant explicitement (en dépit de son incise « **je dis les choses clairement** ») le versement des excédents budgétaires au *stratiôtikon* aux dépens du *théorikon*, mais c'est bien cela qu'il a en vue. Ce faisant, il agit prudemment. Quelque temps plus tard, au début de l'année 348, l'un de ses proches, Apollodore fils de Pasion, proposa à l'Assemblée un décret (*psèphisma*) aux termes duquel pouvait être engagée la révision de loi d'Eubule. Le décret fut immédiatement attaqué par un certain Stéphanos, proche d'Eubule, au moyen d'une *graphè para nomôn*, procédure en illégalité, qui invalida le décret et vit la condamnation d'Apollodore à une amende, non pas de quinze talents comme cela était demandé par Stéphanos, mais de trois, ce qui était déjà considérable pour un particulier. Tout cela nous est connu notamment par un plaidoyer du corpus démosthénien, le *Contre Néaira*.

#### **Ce que l'on devait trouver dans une bonne copie.**

La biographie de Philippe devait être connue. Les candidats pouvaient avoir entendu parler de Charidème et savoir qu'il a été chef de mercenaires.

Vocabulaire de base : trière, talent, Mystères, fonctionnement du calendrier athénien (mais pas les précisions concernant les noms de mois).

Institutions : principes de l'organisation de l'armée civique athénienne ; développement du mercenariat ; allusion à l'*eisphora* ; commission de Nomothètes.

Situation politique à Athènes : opposition entre la politique d'Eubule et la politique de Démosthène ; loi d'Eubule sur le *théorikon*.

Situation dans le monde grec : les intérêts vitaux d'Athènes en Propontide (la "route du blé") et le contrôle de la Chersonnèse ; la présence des royaumes thraces (mais pas forcément les détails concernant Héraionteichos) ; les tensions en Grèce centrale (Thébains, Phocidiens) et l'existence d'une guerre sacrée ; la puissance d'Olynthe et de la confédération de Chalcidique.

#### **Conclusion**

Trop souvent la conclusion donnée par les candidats n'est qu'un simple rappel du développement. Elle doit plutôt proposer un bilan des enseignements et des limites du texte permettant d'évaluer son apport à la connaissance historique, ainsi qu'une évaluation de sa portée historique.

Le texte est riche de renseignements concernant aussi bien ce qui se passe dans le monde grec que la vie politique et les institutions athéniennes. Mais il s'agit d'une source orientée : d'une part il y a, comme bien souvent pour l'époque classique, un biais athénien (le texte donne une vision athénienne de la situation), d'autre part, il y a un biais démosthénien : l'auteur a souvent tendance à se présenter comme particulièrement clairvoyant et, donc, comme un homme d'État providentiel pour Athènes et tout le monde grec. Mais il ne faut pas perdre de vue que Démosthène ne devient un homme politique athénien prépondérant qu'à partir de 346.

Une part importante de l'histoire du monde grec entre 351 et 338 (bataille de Chéronée, qui voit la défaite des Athéniens et des Thébains alliés face aux Macédoniens) peut être vue à travers le prisme de l'opposition de Démosthène à Philippe. Celle-ci a été largement investie de lectures idéologiques qui ont teinté l'historiographie de la question. Schématiquement, on peut opposer une historiographie française traditionnelle (G. Glotz, P. Cloché) qui a fait de Démosthène l'homme d'État clairvoyant, patriote et défenseur de la liberté et de la démocratie face à un Philippe assoiffé de conquête et tyrannique, à une historiographie allemande de la fin du XIX<sup>e</sup> et du premier XX<sup>e</sup> s. (Ü. Von Wilamowitz, E. Drerup) qui a fait de Philippe un prince moderne et éclairé au service d'un dessein d'unification et, éventuellement de régénérescence, du monde grec divisé et miné par ses querelles intestines et les courtes vues de son personnel politique borné ou corrompu à l'instar de Démosthène.

Pour ce qui est de la portée du texte, Diodore XVI, 53 nous apprend qu'Olynthe, secourue par Athènes, résista plus d'un an, mais fut finalement livrée par la trahison de quelques *aristoi* en 348. Sous l'impulsion de Démosthène, en effet, trois corps expéditionnaires athéniens furent envoyés au secours d'Olynthe. À la fin de l'été 349 les Athéniens envoyèrent d'abord 2 000 peltastes (fantassins légers) mercenaires avec 30 trières sous le commandement de Charès, puis 4 000 autres peltastes et 18 trières, recrutés grâce à l'or fourni par le satrape perse de Mysie, Orontès, sous le commandement de Charidème. Athènes fut aux prises durant l'hiver 349/348 avec une révolte de ses alliés d'Eubée, peut-être suscitée par Philippe. Ce n'est qu'à la fin de l'été 348 qu'est envoyée une troisième expédition, de nouveau

sous le commandement de Charès, de 2 000 hoplites (fantassins lourds et citoyens) et 300 cavaliers avec 17 trières ; mais, retardée par les vents étésiens (*meltem*) en raison de l'avancement de la saison, elle parvint trop tard. La ville d'Olynthe fut rasée, sa population réduite en esclavage, son territoire annexé au royaume de Macédoine ainsi que toute la Chalcidique, soit près de 4 000 km<sup>2</sup>. Il n'y avait aucunement lieu de conclure sur Alexandre et moins encore sur une hypothétique fin des cités-États.

**Ce que l'on doit trouver dans une bonne copie.**

L'efficacité relative des *Olynthiennes*.

D'un point de vue formel, la génération des candidats de la session 2014 est caractérisée, comme chaque génération, par des fautes particulières. Une faute de syntaxe récurrente consiste à confondre un adjectif de nationalité et un complément du nom (exemple : « l'hégémonie spartiate, cité à la puissance militaire redoutable » alors qu'il faudrait écrire « l'hégémonie de Sparte, cité à la puissance militaire redoutable »). Une autre faute fréquente consiste à confondre « qui » et « qu'il » (« les forces qu'il existe » pour « les forces qui existent »). Le style est souvent lourd (utilisation d'expressions ampoulées telles que « se devoir de », « de par » ou « de part »...) ou à la limite du non-sens (« La Grèce est en mouvement »). Rappelons que les termes grecs, comme les titres d'ouvrages, doivent être soulignés et que les abréviations n'ont pas lieu d'être dans les copies de concours ou d'examen.

Plus fâcheux encore, de la part d'apprentis historiens, est le manque de précision ou de rigueur dans l'emploi des termes ou des notions (une invasion n'est pas une conquête ; l'autonomie n'est pas l'indépendance ; « pacifique » n'est pas « pacifiste » ; stratégie et tactique ne sont pas du même ordre ; être en paix et être allié sont deux choses différentes ; l'Attique n'est pas la Grèce, pas davantage que le Péloponnèse...) qui peut confiner au cocasse (« chorégraphie » pour « chorégie »). Certaines de ces erreurs témoignent d'une réelle méconnaissance des réalités grecques antiques qui surprennent : ainsi, la confusion entre ville et cité, celle entre « hellénique » et « hellénistique » ou l'idée que la Grèce est un État.

## Oral

Les épreuves de l'oral d'histoire ont permis d'écouter quarante-sept candidats, nombre supérieur aux années précédentes. La répartition des périodes a été très équilibrée : quinze candidats ont choisi l'histoire ancienne, seize l'histoire médiévale et seize l'histoire contemporaine.

Les notes se sont échelonnées entre 2 et 20, avec une moyenne de 9,95 et un écart-type de 4,93, ce qui reflète la très grande disparité des leçons.

Le niveau de la session est apparu moins satisfaisant que les années passées. Le format (20 minutes d'exposé, suivi de 10 minutes de questions) n'a pas toujours été respecté : dix candidats ont parlé entre 15 et 18 minutes seulement, dont six n'ont tenu que 15 minutes.

Le jury tient à attirer l'attention sur certains points qui lui ont paru préoccupants :

1. La qualité de l'expression et la maîtrise de la langue ont souvent laissé à désirer : emploi de termes inadaptés (« conséquent » ne veut pas dire « important »), voire inventés (« évocatif » au lieu d'« évocateur »), verbes construits avec des prépositions inadéquates (« on va s'intéresser sur »...), phrases à la syntaxe fautive ou approximative (« le fait que ces informations viennent d'un esclave, cela a été remis en question par rapport au défenseur d'Alcibiade »...). Le langage est un instrument de communication, qui ne peut servir que s'il est utilisé selon ses règles de fonctionnement et avec la précision voulue. Il n'est pas nécessaire d'user de termes compliqués, encore moins de sacrifier aux jargons à la mode : on peut dire beaucoup de choses en usant d'un vocabulaire simple et précis, à l'aide de phrases courtes et bien construites.

2. La méconnaissance du sens d'un certain nombre de mots empêche de traiter correctement un sujet d'histoire : il faut savoir définir – même succinctement – « panhellénisme », « impérialisme » (dans les cas athénien et américain...), « inflation », « économie » (laquelle n'est pas synonyme de « société » ni ne se réduit aux seuls échanges au détriment des activités de production...), « institutions ». Des confusions ont entraîné des erreurs ou des incompréhensions : « pacifique »/« pacifiste », « libération »/« libéralisation », « Fordisme/Taylorisme », « tactique »/« stratégie », « fermage »/« métayage », « contrat de compant » au lieu de « complant » (expression que le candidat a maintenue malgré une question du jury l'invitant à rectifier le terme), le « progressisme » revêt un sens bien précis dans l'histoire américaine et ne doit pas être compris dans celui donné actuellement à ce terme. Un atlas historique, des dictionnaires et des cartes sont disponibles en salle de préparation et peuvent permettre de vérifier des informations élémentaires et fondamentales.

3. Des libellés ont été lus trop vite, d'où des erreurs de compréhension : « les Noirs aux Etats-Unis » n'est pas la même question que « Le mouvement d'émancipation des Noirs aux Etats-Unis », le problème des « alliances » conclues par Athènes a peu à voir avec la création de comptoirs commerciaux. Il faut penser à donner toute son ampleur au sujet : « Les libres et les non libres dans la société de l'an mil » ne peut se réduire aux seuls paysans ; « la citoyenneté en

Grèce » ne peut se ramener au cas athénien, la présentation de « l'agôgè » spartiate ne doit pas se limiter à la préparation militaire etc.

4. Certaines erreurs ont surpris le jury qui ne s'attendait pas à les entendre de la part de candidats admissibles, donc ayant fait leurs preuves à l'écrit : non, les serfs n'étaient pas « fouettés tous les ans en public pour rappeler leur condition », les seigneurs ne s'« amusaient » pas non plus à « tendre des embuscades aux paysans », le « manse » n'est pas une « monnaie » pas plus que les chanoines ne sont des moniales, Franklin Delano Roosevelt n'a pas été élu « une ou deux fois », la « T.V.A. » n'est pas, dans le contexte du New-Deal, une taxe..., la cryptie n'était pas une épreuve imposée à tous les jeunes Spartiates, Sparte n'était pas dépourvue de religion etc.

5. On rappelle que lorsque des questions donnent lieu à des débats entre historiens le jury attend des candidats qu'ils exposent avec précision les thèses en présence, sans en privilégier outrancièrement une ni la caricaturer (on peut ainsi adopter la vision mutationniste proposée par G. Duby sans pour autant parler de « brigandage institutionnel » de la part des seigneurs). Il faut éviter de caricaturer les situations passées : certes globalement soumises au pouvoir des hommes, les femmes de l'an mil ne se « réduisaient » pas « à un utérus »... L'essentiel est de faire preuve d'esprit critique, ce que la discussion permet d'ailleurs de mettre en valeur.

6. Les candidats ne doivent pas hésiter à mobiliser des éléments de culture personnelle : dans la question d'histoire contemporaine portant sur les Etats-Unis le jury était tout à fait réceptif à des références à l'histoire du cinéma, du jazz voire de la bande dessinée. La connaissance du Panthéon grec n'est pas inutile pour répondre à certaines questions simples en Histoire ancienne.

La liste de ces critiques peut paraître longue : elle n'a pas d'autre but que d'attirer l'attention sur des problèmes, des défauts, des erreurs de méthode, qui coûtent cher à certains candidats.

Il serait mal venu d'oublier les bonnes prestations – une sur deux a valu à son auteur la moyenne – qui ont révélé des connaissances précises, des questions bien dominées, des exposés clairs et bien construits. Beaucoup de candidats ont bâti une problématique à partir du sujet et ont proposé des plans intéressants (chronologiques ou thématiques), s'efforçant en conclusion de répondre au problème posé en introduction. Des sujets a priori délicats ont donné lieu à de remarquables leçons.

La phase des questions représente un moment important : elle permet de vérifier la précision des connaissances des candidats, leur donne l'occasion de rectifier telle ou telle erreur et leur permet de mettre en valeur leur réactivité et leur présence d'esprit. Les questions alors posées ne comportent pas de pièges et il faut s'efforcer de les prendre le plus simplement possible et de répondre avec clarté. Les membres du jury qui ne sont pas concernés par la période choisie peuvent poser en fin d'interrogation quelques questions, souvent en traçant des comparaisons entre le sujet qui a fait l'objet de l'exposé et leur propre période. A plusieurs reprises cette phase d'interrogation a permis à des candidats de relever le niveau de leur prestation et de montrer leurs qualités.